

Bretagne  
Grands Migrateurs



# Année 2015

## Rapport d'activité Bretagne Grands Migrateurs



Juin 2016

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE .....</b>	<b>2</b>
<b>TABLES DES FIGURES ET TABLEAUX .....</b>	<b>2</b>
<b>BILAN DES MISSIONS MENEES PAR L'ASSOCIATION EN 2015 .....</b>	<b>3</b>
I. COORDINATION ET ANIMATION DU RESEAU REGIONAL DES ACTIONS « POISSONS MIGRATEURS » .....	3
II. EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT AUPRES DES TERRITOIRES, DES ACTEURS REGIONAUX ET NATIONAUX.....	4
III. CENTRALISATION, BANCARISATION ET VALORISATION DES DONNEES .....	10
IV. SENSIBILISATION ET COMMUNICATION .....	13
<b>REUNIONS LIEES A L'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION .....</b>	<b>23</b>

## TABLES DES FIGURES ET TABLEAUX

### Figures

<i>Figure 1 : Exemple de fiche « poissons migrateurs » par territoire de SAGE : le bassin du Couesnon (document de travail – version du 6 janvier 2015).....</i>	<i>9</i>
<i>Figure 2 : Les stations de contrôle des flux de migrations en Bretagne .....</i>	<i>11</i>
<i>Figure 3 : Evolution des effectifs de visiteurs nouveaux et réguliers sur le site de l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne d'octobre 2013 à décembre 2015 .....</i>	<i>15</i>
<i>Figure 4 : Visuels des 5 premiers panneaux .....</i>	<i>16</i>
<i>Figure 5 : Lettre d'information n°4.....</i>	<i>17</i>
<i>Figure 6 : Affiche réalisée par CŒUR Emeraude dans le cadre des 20 ans du programme anguille sur le Frémur.....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 7 : Plaquette d'information du programme anguille sur le Frémur ré-éditée en avril 2015 .....</i>	<i>19</i>
<i>Figure 8 : Panneau d'information du programme anguille sur le Frémur installé en avril 2015 sur le site de Pont es Omnès.....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 9 : Bilan des actions menées par BGM entre le 01/01/15 et le 31/12/15 .....</i>	<i>22</i>
<i>Figure 10 : Assemblée générale de BGM du 9 mai 2015 – Présentation par le directeur du Syndicat de l'Elorn des aménagements réalisés en faveur de continuité écologique sur le Moulin de Penguilly sur le Penguilly, un affluent de l'Elorn.....</i>	<i>23</i>
<i>Figure 11 : Assemblée générale de BGM du 9 mai 2015 – Article de presse paru dans le Télégramme le 10 mai 2015 .....</i>	<i>24</i>

### Tableaux

<i>Tableau 1 : Bilan des emprunts de l'exposition itinérante en 2015 .....</i>	<i>16</i>
--	-----------

## BILAN DES MISSIONS MENEES PAR L'ASSOCIATION EN 2015

### I. COORDINATION ET ANIMATION DU RESEAU REGIONAL DES ACTIONS « POISSONS MIGRATEURS »

#### 1.1. Coordonner et animer le volet « poissons migrateurs »

- ✓ Animation du groupe projets « poissons migrateurs et continuité écologique »
  - Organisation et animation du groupe projets « poissons migrateurs » du 10 mars et du 21 mai
- ✓ Préparation le volet « poissons migrateurs » 2015-2021
  - Elaboration du programme d'actions 2015-2021 en collaboration avec les porteurs de projet et rédaction du rapport d'accompagnement des actions (voir : [www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/etudes/func-startdown/572/](http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/etudes/func-startdown/572/))
  - Suivi de l'Elaboration du Plan breton pour l'Eau et participation aux groupes de travail « Eau et gouvernance » du 22 avril et du 22 juin et à la Conférence bretonne sur l'eau et les milieux aquatiques du 7 juillet
- ✓ Elaboration du programme annuel des opérations menées sur les poissons migrateurs dans les 4 départements bretons en collaboration avec les territoires (BV-SAGE)
  - Mise à jour des actions du programme 2014 et 2015
- ✓ Organisation de réunions annuelles entre partenaires techniques et scientifiques concernant les suivis et les études
  - Organisation d'une réunion technique « Aloses et lamproie marine » le 27 janvier avec les FDPPMA et les scientifiques

#### 1.2. Participer à la mise en œuvre du PLAGEPOMI 2013-2017 et au COGEPOMI

- ✓ Suivi et contribution de la mise en œuvre du PLAGEPOMI en collaboration avec la DREAL et l'Onema
  - Prise de connaissance du PAMM et du SDAGE, des avis émis par le COGEPOMI et du compte-rendu de la réunion du 28 février
  - Contribution au volet « continuité » et volet « connaissance » du rapportage PGA
  - Participation et préparation du groupe de travail « Etude pour l'estimation des mortalités des smolts et des anguilles argentées dans les turbines » du 30 avril et à la séance plénière du COGEPOMI du 12 juin
  - Estimation du taux de retour des saumons déversés sur l'Aulne et l'Elorn : réunion technique avec l'Inra le 18 février et modification de la note de synthèse
- ✓ Réalisation du bilan à mi-parcours du PLAGEPOMI 2013-2017
- ✓ Contribution à la réalisation des fiches bassin versant sur la méthode de calcul des TAC et les données saumon à destination des pêcheurs
  - Mise à jour de la cartographie des limites de pêche des parties basses et hautes pour la réglementation de la pêche au saumon
  - Réalisation de 20 fiches sur le bilan des populations de saumon par cours d'eau où un TAC est appliqué en préparation de la révision des TAC prévue à partir de 2016 et de l'information prévue auprès des pêcheurs (voir : [www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/quelles-solutions-saumon/gestion-par-tac](http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/quelles-solutions-saumon/gestion-par-tac))

- Mise à jour des limites accessibles par le saumon sur les cours d'eau cartographiés sur les cours d'eau bretons
- Actualisation des IA SAT sur l'Elorn sur la période 2005-2014 selon la nouvelle cartographie des habitats en collaboration avec la FD29

### 1.3. Gestion de l'association

- ✓ Rédaction du compte-rendu d'activité annuel et des comptes rendus d'activités mensuels de l'année 2015, préparation du programme pluriannuel 2015-2016, demande de subvention du poste pour l'année 2016 et demande de solde pour l'année 2014 ;
- ✓ Préparation et participation au Conseil d'administration du 28/03 et à l'Assemblée Générale de l'association du 09/05 ;
- ✓ Suivi de la mission comptable, d'expertise comptable et du commissaire aux comptes, points et rencontres réguliers avec le Président et le Trésorier de l'association, gestion du courrier, lien avec l'assureur, rédaction du rapport d'activité de l'association et des rapports de gestion, envoi des documents annuels de l'année 2014 dans le cadre de l'agrément association protection de l'environnement à la Préfecture de l'Ille-et-Vilaine, encadrement de la mission de la chargée de mission en lien avec le Président...

## II. EXPERTISE ET ACCOMPAGNEMENT AUPRES DES TERRITOIRES, DES ACTEURS REGIONAUX ET NATIONAUX

### 1.1. Consolider l'expertise

- ✓ Mise en place de protocole commun à l'échelon régional et suivi de la bonne application des protocoles dans le cadre de formation ou de réunions techniques
  - Organisation d'une réunion technique « Restitution de l'étude : Spatialisation des données de cartographie des habitats de juvéniles de saumon et point sur le protocole de cartographie des habitats de juvéniles de saumon » le 10 avril avec les FDPPMA

- ✓ Participation ponctuelle aux opérations de terrain en collaboration avec les producteurs de données

La participation ponctuelle aux études et suivis menés en Bretagne sur les populations de poissons migrateurs consiste notamment à mieux comprendre les processus de collecte des données sur le terrain, compréhension nécessaire aux travaux de bancarisation des données et de coordination des actions au niveau régional :

- Participer ponctuellement à des suivis menés en Bretagne notamment aux pêches d'indices d'abondance Saumon et Anguille menées par les Fédérations de pêche ;
- Participer aux Conseils scientifiques des stations de contrôle des migrations sur le Scorff, le Frémur, le Couesnon, l'Aulne et l'Elorn ;
- Participer aux réunions techniques organisées par BGM : réunion de calibrage du protocole d'indices d'abondance de juvéniles de saumons et réunions techniques « Saumon » et « Anguille ».

Par ailleurs, il s'agit de se tenir informé de la mise en œuvre des actions du programme « poissons migrateurs » du CPER 2007-2014 et de la mise en œuvre des mesures du PLAGEPOMI.

BGM a organisé la formation « habilitation électrique » des 4 Fédérations de pêche de Bretagne (contacts avec l'Apave, la FAFSEA et les Fédérations de pêche). Les salariées de BGM ont pu bénéficier de la formation organisée les 11 et 12 mai à Rennes et les 19 et 20 mai à Vannes.

- ✓ Coordonner le suivi pour estimer les captures d'anguille par les pêcheurs amateurs aux lignes en Bretagne

Rapport disponible sur le lien suivant : [www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/etudes/func-startdown/508/](http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/etudes/func-startdown/508/)

- Analyse des données, rédaction du rapport de suivi 2014, gestion administrative du dossier de demande de subvention et réalisation de documents de synthèse des résultats à destination des Fédérations de pêche
- Préparation des enquêtes de l'année 2016

- ✓ Mener une étude pour évaluer l'état et la fonctionnalité des passes à poissons en Bretagne

Rapport disponible sur le lien suivant : [www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/etudes/func-startdown/471/](http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/etudes/func-startdown/471/)

- Modifications des fiches de diagnostic, constitution de la base de données des résultats du diagnostic des passes, modification du rapport et gestion administrative du dossier de demande de subvention

- ✓ Participer aux conférences, colloque, rencontres

- Participation à la conférence Morfish les 3 et 4 mars (pour en savoir plus : <http://www.morfish.org.uk/french/>)
- Participation à la journée technique et scientifique « Morphologie des cours d'eau » organisée par le CRESEB le 18 juin

## **1.2. Accompagner les acteurs locaux, régionaux et nationaux**

- ✓ Suivi de la progression des dossiers avec les porteurs de projet et les financeurs / Appui technique et administratif auprès des porteurs de projet et des producteurs de données / Participation au suivi des actions

- Echanges réguliers par téléphone avec les porteurs de projet et les financeurs (environ 120 contacts téléphoniques)
- Suivi et contribution aux études et travaux menés par les porteurs de projet pour restaurer la continuité écologique (total de 69 dossiers en 2015 : 24 dans le Finistère, 12 dans les Côtes d'Armor, 9 en Ille-et-Vilaine et 24 dans le Morbihan).

### *Finistère*

- ✓ Participation au comité de pilotage organisé par le CG29 « Programmation des aménagements à prévoir sur les ouvrages de l'Aulne canalisé » le 12 février
- ✓ Préparation et participation au Conseil scientifique expérimentation d'ouverture des pertuis sur l'Aulne le 24 février
- ✓ Préparation et participation à la réunion technique réunissant les acteurs du SAGE Léon-Trégor le 23 juin
- ✓ Participation au comité de pilotage de l'étude de définition du taux d'étagement sur le territoire du Bas Léon le 9 avril
- ✓ Contribution au document de communication réalisé par le CG29 sur les poissons migrateurs

### *Côtes d'Armor*

- ✓ Préparation et participation à la réunion technique réunissant les acteurs du SAGE de la Baie de St Briec le 18 mars
- ✓ Participation au comité de pilotage des travaux continuité sur les bassins de l'Islet et de la Flora le 26 février

- ✓ Participation à la réunion sur les indicateurs continuité du Léguer le 24 mars
- ✓ Participation au comité de pilotage du 7 avril des travaux du barrage de Rophémel sur la Rance
- ✓ Participation à la réunion organisée par la Région sur les travaux à prévoir sur les passes à anguilles de la Rance et Illet le 7 mai
- ✓ Préparation du diaporama pour la restitution de l'étude « Evaluation de l'état et de la fonctionnalité des passes à poissons en Bretagne : exemple du Leff » et participation au groupe de travail « continuité » du 19 mai
- ✓ Préparation et participation à la réunion technique réunissant les acteurs du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo le 8 juin
- ✓ Participation à la réunion technique sur la cartographie habitats saumon sur le Léguer le 3 juin
- ✓ Visite du barrage de St Barthélémy sur le Gouët dans l'optique de mettre en place un dispositif d'évaluation du franchissement des anguilles en montaison au niveau de l'écluse le 8 juin

#### *Morbihan*

- ✓ Visite du barrage de Tréauray sur le Loc'h le 11 mars
- ✓ Participation à la réunion continuité sur les ouvrages de l'Oust organisée par la Région le 12 mars
- ✓ Visite des passes à poissons de l'Oust le 4 mai
- ✓ Participation au Conseil scientifique du bassin du Scorff le 4 juin

#### *Ille-et-Vilaine*

- ✓ Participation au comité technique Etude / travaux « continuité » sur la Loisançe-Minette le 27 mars
- ✓ Participation au comité technique du 15 juin sur le programme anguille Frémur 2014
- ✓ Préparation de l'intervention sur le bilan des actions « poissons migrateurs » sur le bassin du Couesnon et participation à la CLE du SAGE Couesnon du 25 juin
- ✓ Elaboration des fiches « poissons migrateurs » par territoire de SAGE

Afin de faire le bilan des actions menées en faveur de la préservation et restauration des poissons migrateurs et le point sur les projets après 2014, des fiches « **poissons migrateurs** » **par territoire de SAGE** ont été réalisées (*Figure 1*).

Ces fiches se veulent être un outil opérationnel d'appropriation des enjeux et actions relatifs aux poissons migrateurs en Bretagne à destination des territoires de SAGE dans l'objectif d'assurer une meilleure cohérence entre les projets régionaux et projets de territoire.

Les fiches ont été réalisées en étroite collaboration avec les Fédérations de pêche ainsi que l'Onema pour la partie « continuité ». Ces fiches ont été transmises pour avis aux acteurs du territoire du SAGE concerné (animateur de SAGE et/ou techniciens de bassin selon l'organisation et le fonctionnement de chaque bassin). Ces fiches seront diffusées sur le site Internet de l'Observatoire des poissons migrateurs au cours du premier trimestre 2016 après avoir été validées par les différents partenaires.

Ces fiches pourront être réactualisées d'ici 5 ans ou en fin de programme pour faire le bilan des actions menées sur la période 2015-2021.



**LES POISSONS MIGRATEURS**  
sur le territoire du  
**SAGE COUESNON**  
- FÉVRIER 2016

Toutes les espèces de migrateurs amphihalins présentes en Bretagne colonisent le bassin du Couesnon.

Un premier barrage, édifié en 1909 à l'embouchure du Couesnon, a été remplacé en 2009 par un autre barrage-usine à débâter la baie de Mont-Saint-Michel. Des études sont actuellement en cours pour quantifier l'impact de ces aménagements sur les poissons migrateurs.

On sait toutefois que la combinaison de multiples perturbations a conduit à la réduction voire à la disparition du saumon atlantique des LOR. Un programme de restauration du saumon a permis le retour de l'espèce qui s'y reproduit aujourd'hui.

Les saumons du Couesnon, de la Sise et de la Salve ont une population stable géographiquement très proche en raison notamment de leur confinement : ce bief du Mont-Saint-Michel.

Une bonne population de lamproies marines est présente sur l'aval du bassin, mais la colonisation vers l'amont est limitée par des problèmes persistants de continuité. Les lamproies sont plus friandes sur le répertoire des abris et des lamproies fluviatiles.

Surface : 1 150 km<sup>2</sup>  
Linière de cours d'eau : 1 700 km  
Département(s) : Ille-et-Vilaine, Manche  
Cours d'eau principaux : Couesnon, Nançon, Minette,  
Tamoute, Loysance, Tronçon, Chenelles, Guergo  
Poissons migrateurs : Saumon atlantique,  
Anguille européenne, Lamproies marine et  
fluviatile et Truite de mer



**Plan de gestion en faveur de l'Anguille**  
=> Linière de cours principaux en Zone d'actions prioritaires Anguilles sur le Couesnon : 8 km

**Loi sur l'eau et les milieux aquatiques - Classement L214-17**  
=> Linière en liste 2 : 227 km  
=> Linière en liste 1 : 424 km

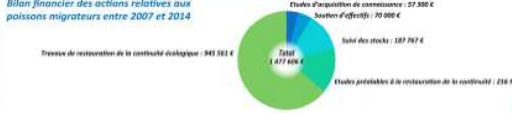
**Plan de gestion des poissons migrateurs 2013-2017**  
=> 1 ouvrage prioritaire : le moulin de Quincampok  
=> Taux autorisé de captures (TAC) 2016-2017 :  
- Saumon de printemps : 10  
- Castillon : 91

**BILAN des actions relatives aux poissons migrateurs sur le territoire du SAGE COUESNON**

**Actions 2007-2014 de restauration de la continuité en faveur des poissons migrateurs amphihalins**



**Suivis des populations des poissons migrateurs amphihalins**



**OBJECTIFS & MESURES de gestion du Plan de Gestion des Poissons Migrateurs 2013-2017 pour les cours d'eau bretons**

- Le PLAGEPOMI est le document de référence en matière de gestion de poissons migrateurs amphihalins. Il vise à la préservation et à la protection de ces espèces au travers d'enjeux écologiques et socio-économiques. Pour cela, il détermine pour une durée de 5 ans, par bassin, par cours d'eau ou par groupe de cours d'eau, les mesures relatives à :**
- > la protection et la restauration des milieux
  - > la connaissance et le suivi des espèces
  - > la connaissance
  - > la connaissance
- Saumon :** Augmenter la production des juvéniles de saumon en eau douce
- Truite de mer :** Mieux connaître la population de truite de mer en Bretagne
- Anguille :** Augmenter le nombre des anguilles argentées
- Grandes Aloses :** Connaître l'aire de répartition et l'abondance et les augmenter
- Aloses feintes :** Mieux connaître cette espèce en Bretagne
- Lamproie marine :** Connaître les effectifs, mieux connaître l'aire de répartition et les augmenter
- Lamproie fluviatile :** Mieux connaître cette espèce en Bretagne

En plus de l'application de la réglementation en vigueur, des mesures adaptées aux enjeux locaux ont été prises dans le cadre du PLAGEPOMI. La mise en œuvre de ces actions reste toutefois tributaire de l'engagement des nombreux partenaires qui agissent pour la protection et la restauration des migrateurs amphihalins.

- > Poursuivre le suivi du recrutement de juvéniles de saumons par la méthode des indices d'abondance
- > Mettre à jour la cartographie des habitats de juvéniles de saumons
- > Mettre en place un réseau de suivi du front de colonisation de l'anguille et de son recrutement
- > Poursuivre le suivi des populations de lamproies marines par le comptage des frayères

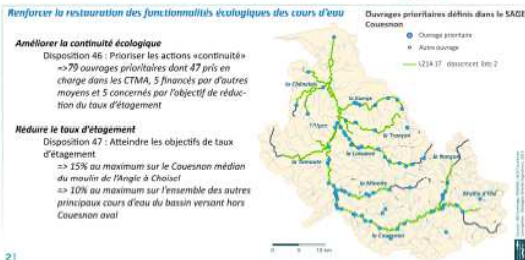
**Le PLAGEPOMI a également établi une liste régionale d'ouvrages prioritaires à la maintenance et à la déviation :**

- 1 ouvrage prioritaire sur le Couesnon
- \* Numéro à reporter sur le cadre de répartition de la réglementation et de la gestion des poissons migrateurs page 1

**La définition des actions de préservation et de restauration des habitats et leur priorisation revêtent toutefois un caractère local et le PLAGEPOMI se réfère pour la gestion des milieux aux dispositions des SAGE et aux actions mises en œuvre dans le cadre des contrats territoriaux.**

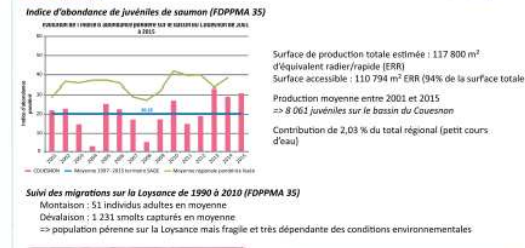
**OBJECTIFS & DISPOSITIONS relatives à la continuité et aux poissons migrateurs dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable du SAGE Couesnon**

**ENJEU FONCTIONNELITE DES MILIEUX**



**BILAN des populations de poissons migrateurs sur le territoire du SAGE COUESNON**

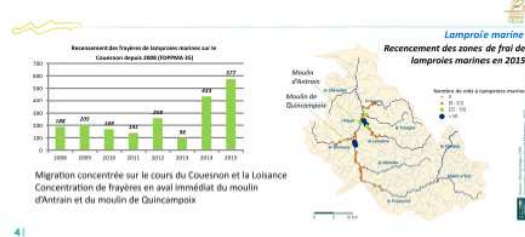
**Saumon atlantique**



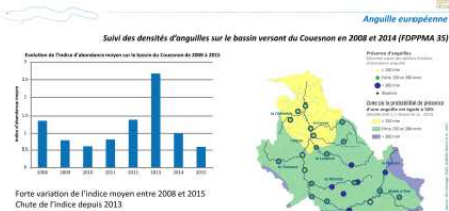
**ZOOM - Bilan de la restauration de la population de saumon sur le bassin du Couesnon (INRA, 2011)**

Opérations de repeuplement de 1979 à 2010 sur l'Avion (1979-83), la Loysance (1981-99) et le Couesnon (1994-2010)  
=> Rétablissement d'une population de saumons viable grâce à la restauration de la continuité écologique conquise au soutien d'effectif sur la Loysance  
=> Réussite du programme liée à la qualité des habitats des affluents  
=> Programme arrêté à cause d'habitats dégradés

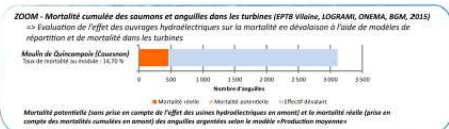
**Fortes variations interannuelles mais tendance à la hausse depuis 2002 sur le bassin du Couesnon**  
**Contribution majeure des affluents à la production en juvéniles de saumons**  
**Dynamique trouvant des habitats perturbés - en particulier sur le Couesnon - et des blocages migratoires**  
=> Ouvrage de la pisciculture de Galaché sur le Couesnon (aménagement en 2015)  
**Population de saumons bien en place mais fragile sur un bassin du Couesnon perturbé**



**BILAN des populations de poissons migrateurs sur le territoire du SAGE COUSÉON**



Une population vieillissante sur l'amont du bassin, traduisant des problèmes persistants de continuité, et un recrutement insuffisant pour renouveler le stock



**ETAT de la libre circulation des poissons migrateurs sur le territoire du SAGE Couséon**



Nombres obstacles dont la hauteur de chute est inférieure à 0,5 m  
Majorité des obstacles les plus élevés situés sur la partie amont des cours d'eau

Synthèse sur les cours d'eau principaux (BOE)

Cours d'eau	Obstacles à l'écoulement	Somme des hauteurs de chute renseignées	Dispositif de franchissement
Coussouan	42	112 m	5
Chénéfals	4	2,2 m	1
Guarage	20	12,2 m	1
Trançon	6	2,1 m	-
Loance	10	19,2 m	3
Tamouté	6	1,5 m	-
Minette	17	22,2 m	-
Nansou	14	11,3 m	1

**ZOOM - Franchissement piscicole au niveau du barrage de la Caserne**  
Étude statistique pluriannuelle sur la migration des civelles au passage du nouveau barrage de la Caserne (Charrier et al., 2014)  
Echantillonnage selon 4 protocoles des civelles :  
-> en transit vers l'amont, en aval du barrage, dans l'écluse à poissons et repartant en mer sans l'effet des chazots  
Migration des civelles entre janvier et avril  
Migration sur le Couséon conditionnée par la gestion du barrage

Suite de la migration des saumons et échantillonnage sur le Couséon par hydroacoustique (Aicoac consultants, 2014)  
Echantillonnage de près d'un tiers de la totalité d'un lot de saumon  
Rôle prépondérant du barrage sur les modifications hydrologiques induites sur le comportement des saumons  
Absence de perturbation du barrage de la Caserne au niveau du Couséon fluvial  
Suivi du recrutement piscicole du Couséon dans la zone d'influence de l'exploitation de l'établissement du lacisère maritime de Mont-Saint-Michel (Charrier et al., 2014)  
Echantillonnage par senne de plage au pic électrique  
Redistribution des espèces de poissons par le déplacement de la limite de salure des eaux  
-> Déplacement des espèces strictement marines vers l'aval et des espèces strictement d'espèces d'eau douce

**Et après, quels projets ?**

**Poursuivre et renforcer les actions de suivi biologique et d'acquisition de connaissance**  
Anguille  
-> Poursuivre le suivi du front de colonisation (24 stations) et le suivi annuel (10 stations) de la population d'anguille à travers des pêches spécifiques sur le bassin du Couséon

Saumon  
-> Poursuivre le suivi du recrutement en juvéniles de saumons (12 stations) sur le bassin du Couséon  
-> Réviser la cartographie des habitats à saumons sur l'axe Couséon

Lamprette marine  
-> Recenser les frayères et suivre la reproduction des lamprettes marines sur le bassin du Couséon

**Restaurer et garantir la libre circulation piscicole**



Le caractère local des actions de restauration de la continuité écologique prédispose les structures de bassins versants portuaires d'un SAGE et/ou un contrat territorial à définir et prioriser ces opérations dans leur programmation.  
Pour autant, l'état des populations de poissons migrateurs et de la libre circulation piscicole sur le territoire a mis en évidence des obstacles majeurs, prioritaires dans la restauration des populations de grands migrateurs.

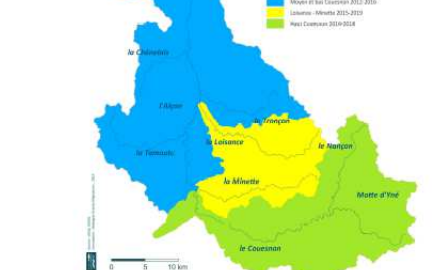
**Dynamisme local**

**Schéma d'aménagement et de gestion des eaux du Couséon**  
Etat d'avancement : mise en oeuvre (arrêté préfectoral du 12 décembre 2013)  
Structure porteuse : Syndicat mixte du SAGE Couséon

**Contrats territoriaux avec volet «milieux aquatiques»**  
3 sous-bassins versants  
Structures porteuses :  
-> Syndicat du Haut-Coussouan  
-> Syndicat de la Loance-Minette  
-> Syndicat mixte du Couséon aval

**Autres structures porteuses d'actions**  
Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de l'Ille-et-Vilaine (FDPPMA 35)  
Collectivité eau du bassin rennais  
Direction régionale de l'Environnement, de l'aménagement du territoire et du logement  
ASSOCIATIONS AGRÉÉES pour la PÊCHE et la PROTECTION du MILIEU AQUATIQUE (PMA) : l'Atelier Pêcheurs, la Truite Bretonne, la Truite Bretonne, la Truite Bretonne, la Truite Bretonne, la Truite Bretonne

**Partenaires financiers et/ou techniques**  
Appui technique voire financier de la FDPPMA 35  
Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Conseil régional



Les Pêches subventionnées permettent de garantir le développement, rendre compte et commercialiser le produit des espèces de poissons migrateurs pour leur réajustement au sein des communes du SAGE.  
Dans le cadre du Plan Breton pour l'eau, la préservation et la restauration des poissons migrateurs ainsi que le renforcement de la continuité écologique comprennent des zones de forte priorité de territoires.  
Le Plan de gestion des poissons migrateurs des cours d'eau Bretons 2013-2017 (PAGPM) détermine ainsi, selon les modalités de gestion et des collectivités à prendre en compte de la part de l'Etat, les zones de forte priorité de territoires et de la restauration des poissons migrateurs.  
Dans le cadre, la mise en oeuvre pour la période 2013-2020 est menée de manière d'un document d'échelle régionale d'accompagnement des Pêches (qualifiées pour territoire de SAGE).  
8 | L'investissement des espèces actives et réajustement de la zone de la pêche



**ANNEXE - Synthèse des actions en faveur des poissons migrateurs amphihalins sur le territoire du SAGE Couesnon**

Thème	Espèces concernées	Année(s) de réalisation	Cours d'eau	Intitulé	Maître(s) d'ouvrage	Code ROE	Document(s) à télécharger
<b>Etude d'acquisition de connaissance</b>							
	Anguille	2008	Basin versant	Etat des lieux de la population d'Anguille	FDFPMA 35		Rapport 2008
	Saumon	2009	Couesnon	Analyse des facteurs influençant les phases critiques de la reproduction et de la croissance du saumon : Evaluation de la survie sous gravier et application de la méthode des "bâtonnets"	FDFPMA 35		Rapport 2009
	Saumon	2010	Couesnon	Analyse des facteurs influençant les phases critiques de la reproduction et de la croissance du saumon : Evaluation de la fonctionnalité des habitats pour la phase d'éclosion du saumon atlantique	FDFPMA 35		Rapport 2010
	Saumon	2012	Couesnon	Estimation de l'évolution des habitats du Saumon atlantique (Salmo salar L.) sur le bassin du Couesnon et de la conformité de la cartographie des habitats réalisée en 1994	FDFPMA 35		Etude
	Saumon	2013	Couesnon	Cartographie des habitats piscicoles du Couesnon aval et estimation de la production en saumon atlantique (Salmo salar L.) sur le bassin du Couesnon	FDFPMA 35		Etude
	Tous migrateurs	2013	Couesnon	Etat de la fonctionnalité des passes à poissons	BSM EPTE Vienne		Rapport 2013
	Saumon Anguille	2013	Couesnon	Mortalité cumulée des saumons et des anguilles dans les turbines du bassin Loire-Bretagne	ONEMA LOGRAMI		Rapport 2013
	Saumon	2013	Couesnon	Révision des TAC sur la période 2014-2017 dans le cadre du FLASEPOMI des cours d'eau bretons - Bassin versant du Couesnon	BSM ONEMA		Fiche
<b>Programme de soutien d'effort</b>							
	Saumon	2007-2010	Couesnon	Restauration de la population de saumons	FDFPMA35		-
<b>Suivi de stocks</b>							
	Anguille	2009-2015	Basin versant	Indice d'abondance Anguille	FDFPMA 35		Rapport 2015
	Anguille	2014-2015	Couesnon	Réseau de suivi du recrutement en Bretagne - 2 stations	FDFPMA 35		Rapport 2015
	Saumon	2007-2010	Loyance	Suivi des migrations de saumons à la station du moulin du Vivier	FDFPMA 35		Rapport 2010
	Saumon	2007-2015	Basin versant	Indice d'abondance de juveniles de saumons	FDFPMA 35		Rapport 2015
	Lamproie	2008, 2010-2015	Basin versant	Suivi de la reproduction des populations de lamproies marines	FDFPMA 35		Rapport 2014
<b>Etude continuée</b>							
	Tous migrateurs	2011	Loyance	Etude - Restauration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin du Vivier (OS - LOVIS_05) sur le Loyance (Couesnon)	FDFPMA 35	ROE 4732	Etude
	Tous migrateurs	2011	Couesnon Nançon	Etude - Restauration de la continuité écologique sur : Moulin aux Malles (COUE_16), de Mézières (COUE_20), du Houx (OS - COUE_21), du Pont (OS - COUE_23), de St Jean (OS - COUE_23), de Biot (OS - COUE_26), de Vandel (ou du Menon) (COUE_25), de la Marche (COUE_28), de la pisciculture de Gahendé (COUE_29) sur le Couesnon, du Moulin de la Motte (COUE_31) et du seuil de l'étang du bas Montbrault (ou moulin de Férier) (COUE_33) sur la Motte d'Indé, du déversoir du moulin aux Pavures (NANC_08) et du seuil (Regour du Pont aux Aines (ou Moulin à Papier) (NANC_08) sur le Nançon	Syndicat du Haut-Couesnon	ROE 6 136 ROE 6 146 ROE 6 154 ROE 6 152 ROE 6 151 ROE 6 148 ROE 11 856 ROE 23 770 ROE 11 063 ROE 6 148 ROE 13 995 ROE 6 144	Etude de continuité : état des lieux & diagnostic Etude de continuité : avants-projets Phase 1 : fiches ouvrages Phase 2 : plans des scénarios Phase 3 : plans d'aménagement Plans moulin de Biot Plans moulin de Houx Plans moulin de Vandel Plans moulin de la Marche Plans moulin de la Motte Plans moulin aux Pavures Plans seuil du Pont aux Aines Plans d'aménagement Gahendé

Figure 1 : Exemple de fiche « poissons migrateurs » par territoire de SAGE : le bassin du Couesnon

**1.3. Participer aux projets des partenaires régionaux tels que le GIP BE et Géobretagne**

- ✓ Participation à la hiérarchisation des espèces menacées en Bretagne – Espèces piscicoles piloté par l'Observatoire du patrimoine naturel et de la biodiversité
  - Participation à 2 réunions techniques sur le projet de hiérarchisation des poissons d'eau douce et migrateurs de Bretagne lancé par le GIP Bretagne Environnement le 30 janvier et 10 mars
  - Rédaction des fiches « poissons migrateurs » synthétisant la démarche de classement de l'espèce en liste rouge

Pour en savoir plus : [www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/actualites/82](http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/actualites/82)

- ✓ Participation aux pôles Métier Eau et Biodiversité de Géobretagne et aux projets mis en œuvre dans le cadre de l'Observatoire de l'eau et de l'Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel pilotés par le GIP Bretagne Environnement
  - Participation au pôle Métier Biodiversité du 17 juin (pour en savoir plus : <http://cms.geobretagne.fr/biodiversite>)
  - Projet d'état des lieux des réseaux de suivi lancé par l'Observatoire de l'eau : finalisation du tableau de données pour le GIP Bretagne Environnement le 6 février
- ✓ Participation aux projets menés par le CRESEB, l'Etat et la Région sur le Schéma régional de cohérence écologique...
  - Guide méthodologique de définition du Débit Minimum Biologique piloté par le CRESEB : lecture et observation sur le guide et participation au groupe « Partie biologie » le 19 et 26 mars (Pour en savoir plus : [www.creseb.fr/index.php?option=com\\_content&view=category&layout=blog&id=121&Itemid=200084](http://www.creseb.fr/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=121&Itemid=200084) )

- Schéma régional de Cohérence Ecologique : Avis de BGM suite à la consultation du public et participation au comité régional du 9 juillet (pour en savoir plus : [www.tvb-bretagne.fr](http://www.tvb-bretagne.fr))

#### 1.4. Participer aux projets des partenaires nationaux

- ✓ Participation à la commission annuelle « migrateurs » de la FNPF avec les associations migrateurs
  - Préparation et participation à la commission « migrateurs » FNPF-AM du 29 avril
- ✓ Echanges réguliers / étroite collaboration avec les associations migrateurs sur des projets communs comprenant la participation à des réunions inter associations
  - Thèse « Phénologie des poissons migrateurs face au changement climatique » lancée par Marion Legrand de LOGRAMI : préparation de la convention de mise à disposition des données entre LOGRAMI et les producteurs de données en Bretagne et échange de mails avec les productions de données et LOGRAMI
  - Groupe de travail « recueil, bancarisation et valorisation des données collectées sur les poissons migrateurs » entre animateurs des AM le 4 février
  - Journée de travail le 6 mai avec LOGRAMI pour mettre au point le tableau partagé des données
  - Contribution aux tableaux de données des suivis aux stations de piégeage et vidéocomptage en Bretagne, communes aux AM et aux données relatives au front de colonisation des anguilles et contribution au diaporama et au résumé de l'intervention qui sera présenté lors des journées du GRISAM en novembre 2015
  - Contribution au tableau de la FNPF sur le bilan de la situation des poissons migrateurs et à l'inventaire des stations de contrôle en Bretagne
  - Suivi de la prestation d'un cabinet d'avocat sur le statut des données collectées par les AM
  - Rencontre avec le chargé de mission de l'association Normandie Grands Migrateurs le 16 juillet
- ✓ Autres
  - Contribution à la rédaction du rapport d'évaluation du Plan de gestion anguille et suivi des réunions du comité national anguille
  - Contribution au rapport « Etat des lieux des poissons migrateurs en Golfe du Gascogne dans le cadre de Natura 2000 » rédigé par l'Agence des Aires Marines Protégées
  - Suivi de l'élaboration du Plan saumon de la France (pour en savoir plus : [www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/actualites/95](http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/actualites/95)) et des travaux du CIEM

### III. CENTRALISATION, BANCARISATION ET VALORISATION DES DONNEES

#### 3.1. Centraliser les données

- ✓ Mettre en place des partenariats avec les producteurs de données pour améliorer la valorisation, la diffusion et la mise à disposition des données par les acteurs
  - Rédaction d'une convention de mise à disposition de données avec EDF pour les données à la station de piégeage de Rophémel sur la Rance

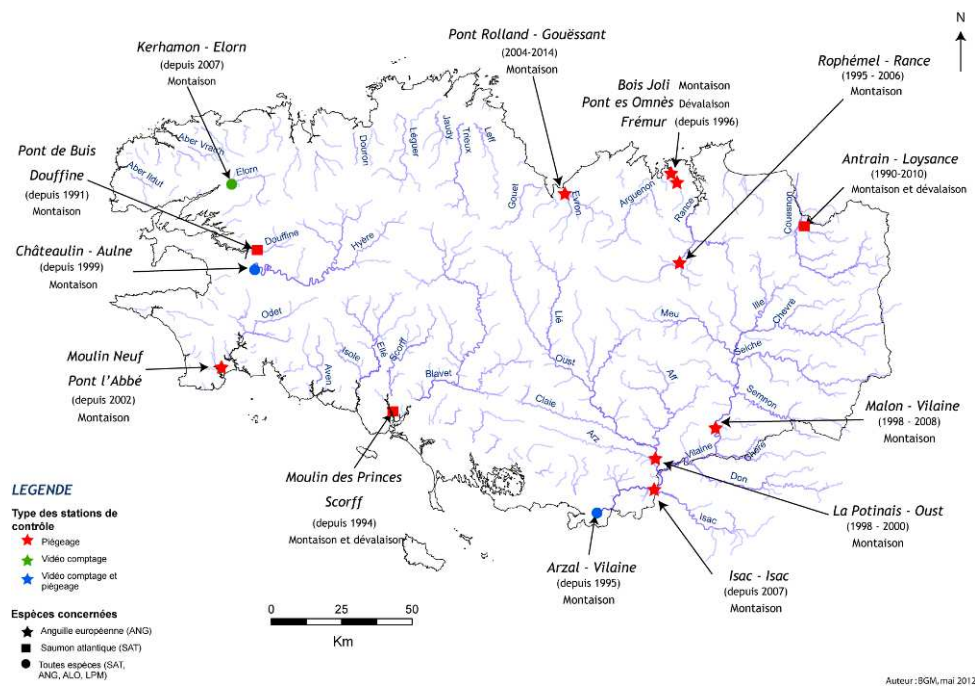
#### 3.2. Bancariser les données

Deux outils informatiques permettent de saisir, de stocker et d'exploiter les données sur les poissons migrateurs :

- WAMA (Architecture Modulaire d'Application sous Windows) est développé et mis à disposition par l'ONEMA. Les données gérées dans WAMA concernent les stocks en place échantillonnés dans les cours d'eau à l'aide des pêches à l'électricité.
- STACOMI (Station de Contrôle des Migrations) est développé et mis à disposition par l'EPTB Vilaine. Les données gérées dans STACOMI concernent les flux de migration aux stations de contrôle (pièges) et de comptage (vidéo-comptages).

✓ Bancarisation des données de flux de migration dans STACOMI :

Les données de flux de migration concernent 14 stations de contrôle en Bretagne (Figure 2) dont 7 sont toujours suivies en 2015.



**Figure 2 : Les stations de contrôle des flux de migrations en Bretagne**

Dans le cadre de son rôle d'animation, l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne a mis en place un fonctionnement avec les maîtres d'ouvrage en 2011 afin de fournir à termes des indicateurs à l'échelle de la Bretagne. Ainsi, en accord avec les maîtres d'ouvrage, il a été convenu que :

- L'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne bancarise les données des stations de comptage sous maîtrise d'ouvrage des FDPPMA. Des fichiers d'échange conformes au format des données de STACOMI leur ont été fournis afin d'actualiser la base de données de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne tous les ans.
- L'INRA et le SMATAH ont souhaité disposer chacun d'une base de données STACOMI dans laquelle ils saisissent et actualisent leurs données.
- L'EPTB Vilaine, en tant que développeur de l'outil, administre lui-même l'ensemble des stations de comptage du bassin versant de la Vilaine. Par ailleurs, l'EPTB Vilaine centralise l'ensemble des données des stations de comptage suivies en France.

Ce fonctionnement permet de centraliser en un seul site toutes les données relatives aux stations de comptage en Bretagne. La construction et la mise à jour des indicateurs seront donc de ce fait facilitées.

Après un travail de bancarisation important des données historiques des stations de contrôle mené en 2011 et 2012, l'année 2015 a consisté à intégrer des données plus récentes dans la base de données PostgreSQL de

STACOMI. En 2015, sur les stations gérées et bancarisées annuellement par BGM, la bancarisation des données a porté sur :

- 1) **La station de piégeage de Pont es Omnes et de Bois Joli sur le Frémur (22/35)** : Actualisation de l'import des données collectées en 2013 et 2014. Le MNHN ayant récupéré la maîtrise d'ouvrage du suivi à partir de 2014, un mode de fonctionnement sera à définir avec le MNHN et le prestataire pour les données acquises à partir de janvier 2014.
- 2) **La station de piégeage et vidéo-comptage de Kerhamon sur l'Elorn (29)** : Actualisation de l'import des données collectées en 2014, l'import des données de l'année 2015 sera mené en 2016 ;
- 3) **La station de piégeage de Pont Rolland sur le Gouëssant (22)** : Import des données collectées entre 2004 et 2013 ;
- 4) **La station de piégeage du Moulin Neuf sur la rivière de Pont l'Abbé (29)** : Actualisation de l'import des données collectées en 2014 et 2015 ;
- 5) **La station de piégeage de Rophémel sur la Rance (22)** : Import des données collectées entre 1995 et 2006.

Avant de transmettre la base de données STACOMI à l'ONEMA dans le cadre de l'alimentation du SIE, des conventions d'acquisition de données devront être établies entre BGM et les producteurs de données afin de préciser le fonctionnement mis en place entre les deux structures et préciser les modalités d'utilisation et d'échange des données. Les travaux de conventionnement avec les producteurs de données sont prévus en 2016.

✓ Bancarisation des données d'indices d'abondance anguille et saumon :

Compte tenu de la quantité de données recueillies et de leur caractère unique en tant que série chronologique, la bancarisation est devenue le moyen le plus sûr pour sauvegarder ces informations. Par ailleurs, le fait que ces données soient dispersées sur plusieurs sites ne facilitait pas le suivi du stock des migrateurs à une échelle régionale. Pour toutes ces raisons, la bancarisation des données issues des suivis du stock est coordonnée et en partie prise en charge par BGM dans le cadre de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne.

L'objectif est de bancariser l'ensemble de ces données de manière à les importer WAMA. Dans le cas des suivis des indices d'abondance anguille et saumon, les données de pêche électrique seront, à terme, directement saisies dans WAMA. Pour rappel, WAMA a fait l'objet d'une adaptation en 2011 pour saisir et stocker les indices d'abondance anguille et saumon ; des fiches de sorties des résultats par station sont élaborées automatiquement.

En 2015, la bancarisation a consisté à compléter, vérifier et formater les fichiers d'échange des données collectées par les Fédérations de pêche du Finistère et des Côtes d'Armor qui ont été élaborés en collaboration avec l'ONEMA pour permettre l'import des données dans WAMA : fichiers « Stations », « Opérations » et « Poissons ». L'import des fichiers d'échange dans WAMA a été testé mais n'est pas encore complètement fonctionnel.

La bancarisation des données historiques d'indices d'abondance saumon et des indices d'abondance anguille collectées par les FDPPMA de l'Ille-et-Vilaine et du Morbihan est aujourd'hui terminée. Concernant les données issues des FDPPMA des Côtes d'Armor et du Finistère, les fichiers d'échange sont en cours de finalisation (étape de vérification des données saisies). Il est prévu d'importer ces fichiers sous WAMA 2 au cours du premier trimestre 2016.

- ✓ Lancer une réflexion pour la spatialisation des données de cartographie des habitats de juvéniles de saumon et tester la numérisation des données dans un SIG sur un ou plusieurs cours d'eau
- Suivi de l'atelier professionnel avec les étudiants du Master 2 SIGAT « Système d'Information Géographique et Aménagement du Territoire » de l'Université de Rennes 1 : réponse aux

sollicitations, réunions régulières avec les étudiants le 29 janvier, 6 février et 5 mars, prise de connaissance et observations sur les différents documents élaborés par les étudiants, préparation du questionnaire destiné aux acteurs locaux en collaboration avec les étudiants, participation à la soutenance devant le public et les formateurs le 16 avril...

- Spatialisation des données de cartographie des habitats de juvéniles de saumon dans un SIG pour les cours d'eau du Léguer, Guer et Guic
- Rédaction d'une note de synthèse sur le projet mené par les étudiants du Master 2 SIGAT de l'Université de Rennes et de la numérisation testée sur le Léguer
- Organisation d'une réunion technique avec la Fédération de pêche des Côtes d'Armor et l'association Vallée du Léguer pour faire le point sur l'actualisation de la cartographie habitats saumon sur le Léguer le 28 juillet

### **3.3. Participer au développement et à l'optimisation des outils de saisie, de traitement et de bases de données**

Cette action concerne la participation au développement et à l'optimisation des outils de saisie, de traitement et de bases de données pouvant être mise en place dans le cadre du Système d'Information sur l'Eau (SIE) piloté par l'ONEMA ou les projets de l'Observatoire de l'Eau et de l'Observatoire de la Biodiversité et du Patrimoine Naturel pilotés par le GIP Bretagne Environnement et les Pôles Métier mis en place par la plateforme Géobretagne.

- ✓ Participation à l'expression des besoins de la nouvelle version de WAMA en collaboration avec l'Onema
  - Prise de contacts avec l'Agence de l'eau et l'Onema pour la sandrification des stations de pêche électrique et demande de création d'un réseau de mesure sur l'OGRES
  - Participation au groupe utilisateurs WAMA organisé par la Direction générale de l'Onema le 30 juin (réunion 1) et participation à la rédaction des besoins techniques et fonctionnels en matière de donnée, de saisie, de traitement et d'accès à la données de la futur version de WAMA

### **3.4. Valoriser les données**

- ✓ Lancer un programme commun BGM-INRA pour valoriser les données d'indices d'abondances de juvéniles de saumon
  - Réunion avec l'INRA le 2 juillet et rédaction de l'offre de stage pour l'année 2016

Pour en savoir plus : [www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/actualites/89](http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/actualites/89)

## **IV. SENSIBILISATION ET COMMUNICATION**

### **4.1. Animer les outils communication existants de l'Observatoire des poissons migrateurs**

Parler des grands migrateurs par le biais d'outils de communication est un moyen de sensibiliser les publics pour faire prendre conscience de leur intérêt patrimonial.

L'Observatoire des Poissons Migrateurs développe ou valorise plusieurs outils aux contenus spécifiques :

- Un site web dédié : lieu où sont valorisés les résultats des travaux des acteurs, avec des contenus à destination des experts.
- Une exposition itinérante ;
- Une lettre d'information annuelle diffusée auprès d'un large réseau d'acteurs et du public.



- ✓ Mettre à jour les actualités et les articles du site Internet : [www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr](http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr)



Le site Internet de l'Observatoire s'appuie sur le portail <http://www.bretagne-environnement.org>, outil développé par le GIP Bretagne Environnement. Le site est administré par le logiciel Joomla. Il s'articule en sections, catégories et articles. Il compte 12 sections, elles-mêmes composées de 53 catégories qui rassemblent 228 articles. Le site a été mis en ligne le 1<sup>er</sup> juillet 2013.

En 2015, les activités menées par BGM sur le site Internet ont été les suivantes :

- A la demande du GIP Bretagne Environnement, en janvier 2015, une prestation de migration du site Internet vers une version plus récente de Joomla a été menée. Le contenu de la nouvelle version du site internet de l'Observatoire a été vérifié.
- Mise en ligne d'actualités notamment les résultats des suivis aux stations de contrôle des migrateurs et les actualités en lien avec les poissons migrateurs en page d'accueil ;
- Demande des rapports et des fiches résumé de travaux aux maîtres d'ouvrage et mise en ligne des rapports des actions financées dans le cadre du programme « poissons migrateurs » du CPER 2007-2013 sur le site internet
- Réalisation du bilan de l'audience du site via Google Analytics (*Figure 3*)



**Figure 3 : Evolution des effectifs de visiteurs nouveaux et réguliers sur le site de l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne d'octobre 2013 à décembre 2015**

Les pages de destination les plus fréquentées sont les suivantes :

1. Cadre de gestion et de restauration des espèces / Cadre réglementaire / Réglementation par espèce / Réglementation pêche anguille
  2. Actualités
  3. Connaître le saumon atlantique et la truite de mer
  4. Connaître l'Anguille
  5. Les acteurs / Bretagne Grands Migrateurs
  6. Bretagne / Couesnon
  7. Bretagne / Golfe du Morbihan-Loc'h-Liziec
  8. Cadre de gestion et de restauration des espèces / Cadre réglementaire / Réglementation par espèce / Réglementation pêche saumon truite de mer
  9. Bretagne / Rance-Frémur
  10. Actualités/Suivi du vidéocomptage à Kerhamon
  11. Bretagne / Ellé-Isole-Laïta
  12. Bretagne / Leff-Trieux
- ✓ Gérer l'emprunt de l'exposition itinérante, actualiser les panneaux existants et réaliser d'autres panneaux sur des thématiques tels que la continuité, l'Observatoire, les autres espèces de poissons migrateurs
- Gestion des emprunts, mise à jour du calendrier des emprunts

Une exposition itinérante composée de 11 panneaux au total est réalisée par l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne. Elle est mise à disposition auprès des acteurs en Bretagne lorsqu'ils organisent divers événements.

Dans un premier temps, 5 panneaux ont été réalisés dans l'objectif de présenter les différentes espèces de poissons migrateurs lors du colloque (Figure 4). Il s'agit des panneaux suivants :

1. Panneau sur l'anguille intitulé « Mystérieuse et insaisissable, l'anguille bientôt absente des cours d'eau »
2. Panneau sur les aloses intitulé « Aloses, un passage en eau douce bref mais vital »
3. Panneau sur la lamproie marine intitulé « La lamproie marine, un "fossile vivant" ! »
4. Panneau sur le saumon atlantique intitulé « De nombreux saumons grands migrateurs de l'Atlantique Nord naissent en Bretagne »
5. Panneau sur les migrateurs en Bretagne intitulé Les grands migrateurs en Bretagne, une richesse méconnue... »



Figure 4 : Visuels des 5 premiers panneaux

Ces 5 panneaux sont dès à présent disponibles en prêt. Une convention de prêt a été rédigée afin de préciser les conditions d'utilisation de cette exposition.

En 2015, l'exposition itinérante a été empruntée 12 fois (Tableau 1).

Tableau 1 : Bilan des emprunts de l'exposition itinérante en 2015

Dates	Emprunteur	Lieu	Evénement
28/01 – 29/01	BGM	Rennes (35)	Carrefours des Gestions Locales de l'Eau
24/05	Syndicat Loisançe-Minette	St Germain en Cogles (35)	Fête de la Nature
30/05	Syndicat du Grand Bassin de l'Oust	La Gacilly (56)	Visite des aménagements continuité par les élus du territoire sur l'Aff
21/06	SMEGA	Pommerit le Vicomte (22)	Journées portes ouvertes du moulin du Restmeur
23/06	Syndicat du Couesnon	SAGE Pontorson (50)	Journée de sensibilisation scolaire au Mont St Michel sur le Couesnon
Du 10/07 au 12/07	BGM	Pont Scorff (56)	Festival Saumon
29-30/08	Communauté de communes d'Antrain	Bazouges-la-Pérouse (35)	Fête de l'agriculture
05-06/09	AAPPMA de Glénac	St Perreux (56)	Evénement de pêche Carnacarbe
13/09	Synd Grand Bassin de l'Oust	Comblessac (35)	Journée d'information et de sensibilisation à la thématique de l'eau
3/10	Leff ar mor	Tressignaux (22)	Journée thématique sur l'eau (« la Blanchard'Eau »)
Du 05/10 au 11/10	BGM	Pont Scorff (56)	Les 40 ans du Syndicat du Scorff
10/10	Association les Hydrophiles	Redon(35)	Journée thématique autour de l'Anguille – les Rencontres du ruisseau

- ✓ Réaliser et diffuser la lettre d'information annuelle de l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne

La lettre d'information de l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne paraît annuellement. Il s'agit d'un document de 4 pages au format A4 (A3 plié) en couleur imprimé sur papier recyclé (135g) en 2000 exemplaires. La structure de la lettre a été définie en comité de pilotage. Le chemin de fer est :

- o Page 1 : éditorial, actualité
- o Page 2 : actualité régionale
- o Page 3 : actualité des départements
- o Page 4 : zoom sur un indicateur

Les lettres s'adressent à un public d'élus intéressés par les poissons migrateurs en Bretagne, ainsi qu'aux acteurs du volet aquatique.

Le quatrième numéro (Figure 5) a été expédié en avril 2015 adressé à 612 contacts par voie postale et 1 014 par e-mailing.



Figure 5 : Lettre d'information n°4



La rédaction et la publication de la lettre d'information N°4 a consisté à définir le sommaire de la lettre d'information N°4 en collaboration avec les Fédérations de pêche, rédiger les articles, suivre la prestation graphique et modifier le fichier des adresses mail et postales.

#### 4.2. Participation à des évènements pour communiquer sur les poissons migrateurs

✓ Les 20 ans du programme anguille sur le Frémur

Dans le cadre des 20 ans du suivi des anguilles sur le Frémur, un évènement a été organisé le 2 et 3 avril 2015 sur le site de Pont es Omnès en collaboration avec CŒUR Emeraude, la Fédération de pêche de l'Ille-et-Vilaine, FishPass, le MNHN et la Communauté de communes de la Côte d'Emeraude (Figure 6).

L'organisation de l'évènement a consisté à participer à une réunion préparatoire le 3 février et à échanger de manière régulière avec les partenaires organisateurs. Le 28 avril, BGM a exposé auprès des techniciens de l'association des techniciens BV et SAGE les poissons migrateurs et les missions de BGM.

Dans ce cadre, la plaquette d'information du programme anguille sur le Frémur réalisée en 2010 par Bretagne Grands Migrateurs a été mise à jour et ré-éditée (Figure 7), un panneau d'information a été installé sur le site de Pont es Omnès (Figure 8).



Figure 6 : Affiche réalisée par CŒUR Emeraude dans le cadre des 20 ans du programme anguille sur le Frémur



## Des résultats uniques

Plus de 1000 tonnes d'anguilles jaunes dans nos rivières, des pêcheurs découvrant une espèce en déclin, un résultat unique en 100 ans de pêche. Des résultats exceptionnels des prises d'anguilles, un résultat unique en 100 ans de pêche.

**La découverte** : la découverte de l'anguille commune (Anguilla anguilla) en France est due à la pêche de l'anguille. Cette espèce est présente dans les rivières de France depuis 1950, les premières prises datent de 1950. Les premières prises d'anguilles communes ont été effectuées en 1950, les premières prises d'anguilles communes ont été effectuées en 1950.

**Le message individuel des anguilles en FF Tag** : Le message individuel des anguilles en FF Tag est un message individuel des anguilles en FF Tag. Le message individuel des anguilles en FF Tag est un message individuel des anguilles en FF Tag.

**La réhabilitation** : la réhabilitation des rivières est un processus de réhabilitation des rivières. La réhabilitation des rivières est un processus de réhabilitation des rivières.

**Les perspectives** : les perspectives des anguilles sont un processus de perspectives des anguilles. Les perspectives des anguilles sont un processus de perspectives des anguilles.

## Un programme anguille sur le bassin du Frémur

**Edito** : le programme anguille sur le bassin du Frémur est un programme anguille sur le bassin du Frémur. Le programme anguille sur le bassin du Frémur est un programme anguille sur le bassin du Frémur.

**Portrait d'une anguille** : le portrait d'une anguille est un portrait d'une anguille. Le portrait d'une anguille est un portrait d'une anguille.

**Cycle biologique** : le cycle biologique de l'anguille est un cycle biologique de l'anguille. Le cycle biologique de l'anguille est un cycle biologique de l'anguille.

## Une population en constante régression

Après une suite de succès remarquables dans les années 90, la population d'anguilles communes est en constante régression. Les causes du déclin de l'anguille sont multiples.

**Cette situation conduit à un ensemble de mesures défensives :**

- Les obstacles à la migration réduisent la capacité à atteindre les zones de croissance et de reproduction.
- Les mortalités élevées à l'automne et au printemps affectent les stocks.
- Les fortes mortalités des juvéniles, à la suite de la dégradation de la qualité de l'eau, affectent les stocks.
- La réduction des zones humides, habitats favorables à la croissance de l'anguille, affecte les stocks.
- La pollution des rivières et des zones humides par les pesticides et les produits phytosanitaires affecte les stocks.
- L'absence de suivi de la population d'anguilles et de la qualité de l'eau affecte les stocks.
- L'absence de suivi de la population d'anguilles et de la qualité de l'eau affecte les stocks.

**Des mesures de gestion du stock et de restauration :**

- 2004 : mise en œuvre de mesures de gestion du stock et de restauration.
- 2007 : mise en œuvre de mesures de gestion du stock et de restauration.
- 2010 : mise en œuvre de mesures de gestion du stock et de restauration.

## Connaître pour mieux gérer...

**Barrière de Frot-Avet** : la barrière de Frot-Avet est une barrière de Frot-Avet. La barrière de Frot-Avet est une barrière de Frot-Avet.

**Barrière de Frot et Oudry** : la barrière de Frot et Oudry est une barrière de Frot et Oudry. La barrière de Frot et Oudry est une barrière de Frot et Oudry.

**Barrière de Bois-Jou** : la barrière de Bois-Jou est une barrière de Bois-Jou. La barrière de Bois-Jou est une barrière de Bois-Jou.

**Le programme anguille sur le bassin de l'Orne** : le programme anguille sur le bassin de l'Orne est un programme anguille sur le bassin de l'Orne. Le programme anguille sur le bassin de l'Orne est un programme anguille sur le bassin de l'Orne.

**Les partenaires du suivi** : les partenaires du suivi de l'anguille sont les partenaires du suivi de l'anguille. Les partenaires du suivi de l'anguille sont les partenaires du suivi de l'anguille.

**Un suivi d'envergure européenne** : le suivi d'envergure européenne de l'anguille est un suivi d'envergure européenne de l'anguille. Le suivi d'envergure européenne de l'anguille est un suivi d'envergure européenne de l'anguille.

Figure 7 : Plaquette d'information du programme anguille sur le Frémur ré-éditée en avril 2015



Figure 8 : Panneau d'information du programme anguille sur le Frémur installé en avril 2015 sur le site de Pont es Omnès

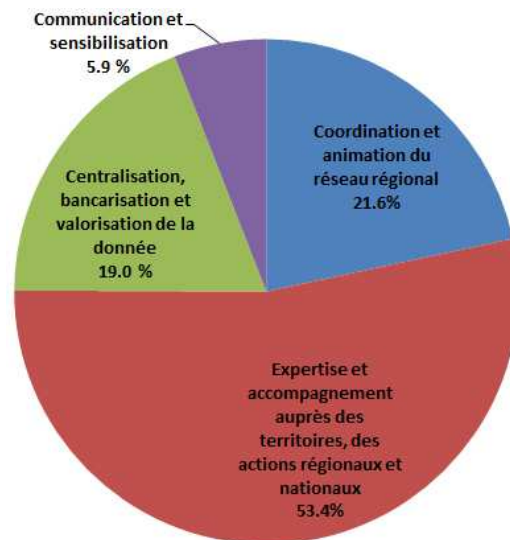
Cet évènement a permis de réunir 50 personnes le vendredi 2 avril lors de l'inauguration officielle des 20 ans du programme. 40 scolaires ont participé à une présentation du cycle biologique des anguilles et du suivi mené le vendredi après-midi. Une trentaine de personnes ont participé à la conférence d'Eric Feunteun « Mystérieuses anguilles ». Enfin, une quarantaine de personnes a suivi les randonnées thématiques et est venue voir une relève d'anguille le samedi matin.

- ✓ Participation au **Carrefour des Gestions Locales de l'eau à Rennes** les 28 et 29 janvier et gestion du stand de Bretagne Grands Migrateurs

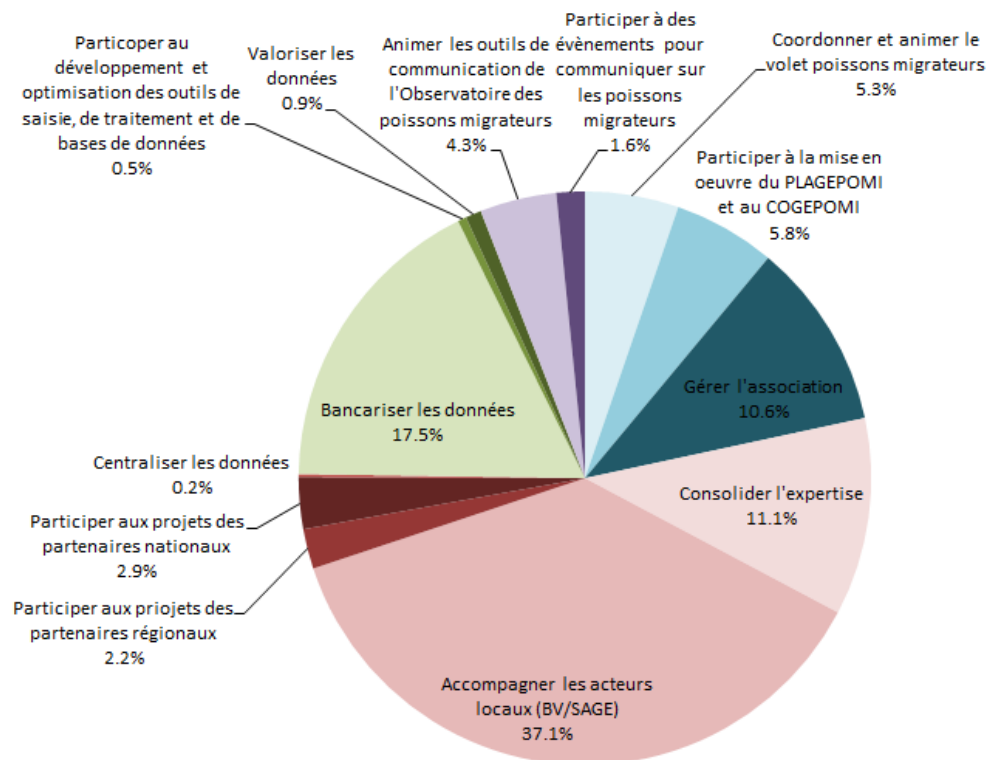
## BILAN DES MISSIONS MENEES PAR BGM EN 2015

En 2015, les missions de l'association se sont déclinées de la manière suivante (Figure 9) :

- Coordination et animation du réseau régional : **21,6 % du temps** ;
- Expertise et accompagnement auprès des territoires, des acteurs régionaux et nationaux : **53,4 % du temps** ;
- Centralisation, bancarisation et valorisation des données : **19,0 % du temps** ;
- Sensibilisation et communication : **5,9 % du temps**.



Les missions de bancarisation des données et d'élaboration des fiches « poissons migrateurs » par territoire de SAGE (mission comprise dans l'action « Accompagner les acteurs locaux ») ont été réalisées dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée ce qui explique la forte proportion du temps passé à ces actions en 2015.



Axe	Action	Détail des actions	Nb de jours	%
<b>1. Coordination et animation du réseau régional</b>			<b>67,5</b>	<b>21,6%</b>
	<b>1.1. Coordonner et animer le volet "poissons migrateurs"</b>		<b>16,5</b>	<b>5,3%</b>
		Animation du groupe projets « poissons migrateurs et continuité écologique »	5	1,6%
		Préparation le volet « poissons migrateurs » 2015-2021	6	1,9%
		Elaboration du programme annuel des opérations menées sur les poissons migrateurs dans les 4 départements bretons en collaboration avec les territoires (BV-SAGE)	3	1,0%
		Réalisation d'un bilan annuel du programme	0	0,0%
		Organisation de réunions annuelles entre partenaires techniques et scientifiques concernant les suivis et les études	2,5	0,8%
	<b>1.2. Participer à la mise en œuvre du PLAGEPOMI 2013-2017 et au COGEPOMI</b>		<b>15</b>	<b>5,8%</b>
		Suivi et contribution à la mise en œuvre du PLAGEPOMI en collaboration avec la DREAL et l'ONEMA	7	2,2%
		Réaliser le bilan à mi-parcours du PLAGEPOMI 2013-2017	3	1,0%
		Contribution à la réalisation des fiches bassin versant sur la méthode de calcul des TAC et les données saumon à destination des pêcheurs	8	2,6%
	<b>1.3. Gérer l'association</b>		<b>33</b>	<b>10,6%</b>
		Suivi de la mission d'expertise comptable et commissaire aux comptes, préparation des conseils d'administration et assemblée générale, rédaction du rapport d'activité annuel...	33	10,6%
<b>2. Expertise et accompagnement auprès des territoires, des acteurs régionaux et nationaux</b>			<b>166,7</b>	<b>53,4%</b>
	<b>2.1. Consolider de l'expertise</b>		<b>34,7</b>	<b>11,1%</b>
		Mise en place de protocole commun à l'échelon régional et suivre de la bonne application des protocoles dans le cadre de formation ou de réunions techniques	2,5	0,8%
		Participation ponctuelle aux opérations de terrain en collaboration avec les producteurs de données	21,2	6,8%
		Coordonner le suivi pour estimer les captures d'anguille par les pêcheurs amateurs aux lignes en Bretagne	3	1,0%
		Mener une étude pour évaluer l'état et la fonctionnalité des passes à poissons en Bretagne	4	1,3%
		Participer aux conférences, colloque, rencontres	4	1,3%
	<b>2.2. Accompagner les acteurs locaux (SAGE / BV)</b>		<b>115,9</b>	<b>37,1%</b>
		Appui technique et administratif auprès des porteurs de projet et des producteurs de données / Participation au suivi des actions et de la progression des dossiers	19,7	6,3%
		Elaboration des fiches « poissons migrateurs » par territoire de SAGE	96,2	30,8%
	<b>2.3. Participer aux projets des partenaires régionaux tels que le GIP BE, Géobretagne, CRESEB, Région...</b>		<b>7</b>	<b>2,2%</b>
		Hierarchisation des espèces menacées en Bretagne – Espèces piscicoles	3	1,0%
		Participer aux pôles Métier Eau et Biodiversité de Géobretagne et aux projets mis en œuvre dans le cadre de l'Observatoire de l'eau et de l'Observatoire de la biodiversité et du patrimoine naturel pilotés par le GIP Bretagne Environnement	1	0,3%
		Participation aux projets menés par le CRESEB, l'Etat et la Région sur le Schéma régional de cohérence écologique...	3	1,0%
	<b>2.4. Participer aux projets des partenaires nationaux</b>		<b>9,1</b>	<b>2,9%</b>
		Participation à la commission annuelle « migrants » de la FNPF avec les associations migrants	1,5	0,5%
		Echanges réguliers / étroite collaboration avec les associations migrants sur des projets communs comprenant la participation à des réunions inter associations	7,6	2,4%
<b>3. Centralisation, bancaisation et valorisation des données</b>			<b>59,3</b>	<b>19,0%</b>
	<b>3.1. Centraliser les données</b>		<b>0,5</b>	<b>0,2%</b>
		Mettre en place des partenariats avec les producteurs de données pour améliorer la valorisation, la diffusion et la mise à disposition des données par les acteurs	0,5	0,2%
	<b>3.2. Bancaiser les données</b>		<b>54,5</b>	<b>17,5%</b>
		Terminer la bancaisation des données historiques des stations de contrôle des migrations et des indices d'abondance anguille et saumon	49,5	15,9%
		Actualiser chaque année la mise en banque des données collectées	0	0,0%
		Lancer une réflexion pour la spatialisation des données de cartographie des habitats de juvéniles de saumon et tester la numérisation des données dans un SIG sur un ou plusieurs cours d'eau	5	1,6%
	<b>3.3. Participer au développement et à l'optimisation des outils de saisie, de traitement et de bases de données</b>		<b>1,5</b>	<b>0,5%</b>
		Participation à l'expression des besoins de la nouvelle version de WAMA en collaboration avec l'Onema	1,5	0,5%
	<b>3.4. Valoriser les données</b>		<b>2,8</b>	<b>0,9%</b>
		Valoriser les données via la réalisation de fiches « indicateurs / résultats »	1,8	0,6%
		Lancer un programme commun BGM-INRA pour valoriser les données d'indices d'abondances de juvéniles de saumon	1	0,3%
<b>4. Sensibilisation et communication</b>			<b>18,5</b>	<b>5,9%</b>
	<b>4.1. Animer les outils de communication existants de l'Observatoire des poissons migrateurs</b>		<b>13,3</b>	<b>4,3%</b>
		Mettre à jour les actualités et les articles du site Internet	6,5	2,1%
		Rendre mieux accessible les données de suivi via des fiches indicateurs sur le site internet	0	0,0%
		Rendre mieux accessible les rapports de suivi et d'étude / Mieux organiser le référencement des rapports	0	0,0%
		Gérer l'emprunt de l'exposition itinérante, actualiser les panneaux existants et réaliser d'autres panneaux sur des thématiques tels que la continuité, l'Observatoire, les autres espèces de poissons migrants	2	0,6%
		Réaliser et diffuser la lettre d'information annuelle de l'Observatoire des poissons migrants en Bretagne	5	1,6%
	<b>4.2. Réaliser des plaquettes d'information spécifiques selon les besoins des acteurs</b>		<b>0</b>	<b>0,0%</b>
		Réaliser une plaquette d'information à destination des propriétaires de passes à poissons	0	0,0%
	<b>4.3. Participation à des événements pour communiquer sur les poissons migrants</b>		<b>5</b>	<b>1,6%</b>
		Participer à des événements pour communiquer sur les poissons migrants	5	1,6%
	<b>4.4. Réfléchir à la mise en place d'une stratégie de communication</b>		<b>0</b>	<b>0,0%</b>
		Etablir un état des lieux des outils de communication et de sensibilisation existantes en Bretagne et élaborer une stratégie de communication	0	0,0%
<b>TOTAL</b>			<b>312</b>	<b>100,0%</b>

Figure 9 : Bilan des actions menées par BGM entre le 01/01/15 et le 31/12/15



## REUNIONS LIEES A L'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

L'Assemblée Générale de l'association Bretagne Grands Migrateurs (BGM) s'est tenue le samedi 9 mai 2015 à la Maison de la Rivière à Sizun (29).

L'ordre du jour a été le suivant :

- Compte rendu d'activité 2014 :
  - o Poste de coordination
  - o Observatoire des poissons migrateurs
  - o Etude « passe à poissons »
  - o Evaluation des captures d'anguille par les pêcheurs amateurs aux lignes
- Approbation des comptes de l'année 2014
- Approbation du budget pour l'année 2015
- Validation du programme pluriannuel de BGM 2015-2017
- Point projets actions 2015 du programme « poissons migrateurs » du CPER
- Présentation du programme « poissons migrateurs » 2015-2020
- Dossiers et questions divers

L'Assemblée générale s'est poursuivie d'une visite de terrain des travaux entrepris en faveur de continuité écologique sur le site du Moulin du Can sur le Quillivaron, sur le Moulin de Penguilly sur le Penguilly et d'une visite de la station de vidéocomptage de Kerhamon sur l'Elorn (*Figure 10 et Figure 11*).



*Figure 10 : Assemblée générale de BGM du 9 mai 2015 – Présentation par le directeur du Syndicat de l'Elorn des aménagements réalisés en faveur de continuité écologique sur le Moulin de Penguilly sur le Penguilly, un affluent de l'Elorn*



## Poissons migrateurs. Une situation plutôt stable



Les membres de l'association Bretagne grands migrateurs ont visité la station de comptage de Kerhamon.

Depuis le début de l'année, 106 saumons ont été recensés à la station de comptage de Kerhamon sur la commune de Plouédern. C'est un peu moins que l'an passé mais, nous assure-t-on, la situation est globalement stable depuis 10 ans.

« Les poissons migrateurs sont les saumons, les anguilles, les aloses et les lamproies. Ce sont des poissons authentiques, souvent menacés, qui font donc l'objet de suivis et de programmes spécifiques de protection », prévient d'emblée Jean-Yves Kermarrec, président de l'AAPPMA de l'Elorn (Association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique).

#### Valorisation des données

Créée en 2008, l'association Bretagne grands migrateurs a justement pour objectif de suivre ces programmes en apportant un appui technique et administratif, dans le montage des dossiers notamment. Pour la mise en œuvre, elle passe le relais aux

fédérations de pêche. On lui doit aussi le partage, la diffusion et la valorisation des données via son site Internet (observatoire-poissons-migrateurs-bretagne) ou sa lettre d'information.

Hier, Bretagne grands migrateurs a tenu son assemblée générale à la Maison de la rivière de Sizun. Ses membres sont des représentants des quatre fédérations départementales de pêche.

Après la réunion, tous sont allés sur le terrain pour voir deux ouvrages (des bras de contournement) réalisés récemment sur des affluents de l'Elorn : l'un sur le Quillivaron (sur les communes de Lampaul et de Landivisiau) et l'autre sur le Penquilly (Bodilis).

#### Beaucoup de pertes en mer

La journée s'est achevée par une visite de la station de Kerhamon à Plouédern sous la conduite de Jean-Yves Kermarrec. Construite dans les années 80 et gérée par l'AAPPMA de l'Elorn, cette dernière s'est dotée d'un système de vidéo-comptage en 2007, ici encore, ce qui nous intéresse, ce sont les poissons migrateurs.

Ainsi, 106 saumons ont été comptabilisés depuis le début de l'année. C'est un peu moins que l'année passée. Avril et mai, d'habitude caractérisés par une

forte activité, sont plutôt calmes. Faut-il s'en inquiéter ?

« L'Elorn a une très bonne productivité de jeunes saumons. Globalement, depuis 10 ans, les chiffres sont stables. Une stabilité que l'on retrouve bon an mal an sur toute la Bretagne », assure Gaëlle Gernis, directrice de Bretagne grands migrateurs. Le problème semble davantage être aujourd'hui l'arrivée du saumon en mer. « Je pense que c'est à cause du réchauffement climatique. Le taux de retour en rivière a diminué et les poissons sont aujourd'hui moins gros quand ils remontent », poursuit Jean-Yves Moëlo, président de l'association.

#### Surface de production

Ainsi, l'océan semble détricoter ce que la rivière a patiemment tricoté. Comment donc contrebalancer cet effet négatif de la mer ? « C'est justement le but des ouvrages que nous avons visités. Il faut réhabiliter des cours d'eau, bâtir des bras de contournement pour augmenter la surface de production des saumons. En plus, on évite ainsi les surdensités et, surtout, on améliore les chances d'avoir des cours d'eau secondaires qui seront épargnés en cas de pollution », conclut Jean-Yves Moëlo.

Figure 11 : Assemblée générale de BGM du 9 mai 2015 – Article de presse paru dans le Télégramme le 10 mai 2015

Le Conseil d'administration de l'association Bretagne Grands Migrateurs (BGM) s'est tenu le samedi 28 mars au siège de la FDPPMA d'Ille-et-Vilaine.

L'ordre du jour de la réunion du 3 juillet a été le suivant :

- ✓ Approbation des comptes de l'année 2014 et du budget pour l'année 2015 ;
- ✓ Actions BGM 2014-2015 ;
  - Poste de coordination
  - Observatoire des poissons migrateurs
- ✓ Actions 2015 du programme « poissons migrateurs » menées par les Fédérations de pêche ;
- ✓ Préparation du programme 2015-2017 de BGM ;
- ✓ Dossiers et questions divers



**L'association Bretagne Grands Migrateurs représente 40 000 pêcheurs à travers 4 fédérations adhérentes.**

**Elle est dirigée par des bénévoles passionnés et motivés réunis en un conseil d'administration de 8 membres et un bureau de 5 personnes. Jean-Yves Moëlo est président depuis mai 2008.**

Les membres actifs de l'association Bretagne Grands Migrateurs :

- Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique des Côtes d'Armor
- Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Finistère
- Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique de l'Ille-et-Vilaine
- Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Morbihan



Les partenaires financiers de l'association Bretagne Grands Migrateurs :

- Agence de l'eau Loire Bretagne
- Conseil régional de Bretagne
- Fédération nationale de la pêche en France



9, rue Louis Kerautret Botmel  
CS 26713  
35067 RENNES CEDEX

[bretagne.grands.migrateurs@gmail.com](mailto:bretagne.grands.migrateurs@gmail.com)  
[www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr](http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr)

Directeur de publication : Jean-Yves MOELO  
Rédaction, conception et réalisation : Gaëlle GERMIS